

TABLE DES MATIÈRES

	PAGES
PRÉFACE.....	3
ABRÉVIATIONS ET MODE DE CITATION.....	12

PREMIÈRE PARTIE.

DISPOSITIONS GÉNÉRALES.

	ART.
I. Dispositions déclaratoires et interprétatives.....	1
II. Pouvoir et juridiction des cours :	
Section 1. Dispositions générales.....	40
II. Cour du banc du roi siégeant en appel.....	42
III. Cour supérieure et Cour de révision.....	48
IV. Cour de circuit.....	54
V. Cour des commissaires.....	59
VI. Cour de magistrat de district.....	61
VII. Juges de paix, Cour du recorder et autres juridictions inférieures.....	63
VIII. Cour suprême du Canada et Cour d'échiquier du Canada.....	67
IX. Sa Majesté en son conseil privé.....	68
III. Juridiction du juge en chambre et du protonotaire.....	70
IV. Règles de pratique.....	73

DEUXIÈME PARTIE.

RÈGLES APPLICABLES À TOUTES LES ACTIONS.

V. Actions et personnes qui peuvent y être parties.....	76
VI. Mode de comparution des parties et élection de domicile.....	83
VII. Cumul des causes d'actions.....	87
VIII. Actions contre les officiers publics.....	88
IX. Procédures <i>in forma pauperis</i>	89
X. Lieu de l'introduction de l'action.....	94
XI. Règles générales relatives à la plaidoirie écrite.....	105

TROISIÈME PARTIE.

PROCÉDURES DEVANT LA COUR SUPÉRIEURE.

XII. Assignation.....	117
XIII. Entrée de la cause.....	151
XIV. Production des pièces.....	155
XV. Comparution et défaut de comparaitre.....	161